

**DURÉE**

11,00000 jours (soit 88 heures)

**PRIX**

2 915,44 € par participant

Soit 3 498,53 € TTC

Frais de repas et d'hébergement non inclus

**PUBLIC CONCERNÉ**

Tout professionnel de l'immobilier, du bâtiment et de l'assurance désirant exercer dans l'expertise, le contrôle, la gestion ou la vente de biens immobilier

**PRÉREQUIS****PÉDAGOGIE**

A travers différents contenus (vidéos, ateliers pédagogiques et interactifs, documents...) parcourez les points essentiels et devenez acteur de votre formation !

**FORMATEURS**

Experts, ingénieurs, avocats, juristes, techniciens

**ÉVALUATION ET SUIVI**

Évaluations tout au long de la formation. Des évaluations et ateliers pédagogiques sont mis en place à chaque thème abordé

# Bloc de compétences 12300BC01 : Communiquer de manière adaptée auprès des clients et des professionnels du bâtiment et de l'immobilier sur les diagnostics obligatoires CPF : 12300BC01

**OBJECTIFS**

- Expliquer aux clients les raisons du choix des diagnostics pour son bien immobilier
- Expliciter aux clients les conclusions du rapport sur les différents diagnostics immobiliers
- Préconiser au client les recommandations de mise aux normes et/ou de travaux en fonction des éléments relevés sur le bien immobilier

**PROGRAMME**

- Pathologies et Techniques du bâtiment en présentiel et/ou distanciel - 5 Jours
- Fondamentaux du droit de l'urbanisme, construction et immobilier en présentiel et/ou en distanciel &ndash; 3 jours
- Dossier de Diagnostic Technique (DDT) en présentiel &ndash; 2,5 Jours
- Evaluation du bloc de compétences &ndash; 0,5 Jour

**VALIDATION**

Sous réserve d'assiduité en formation et de réussite aux évaluations, le stagiaire recevra :

- > une attestation de fin de formation
- > un parchemin sur le bloc de compétences 01

[En savoir plus...](#)

